



meylan

Une ambition  
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

**Conseil municipal**  
**1<sup>er</sup> février 2021**

c'est **votre**  
**rendez-vous**  
**citoyen**





**meylan**

Une ambition  
partagée

**1re partie**  
**délibérations**  
**techniques**





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

- Accueil
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "BASKET CLUB LA TRONCHE MEYLAN" (BCTM)- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 (Délibération n°2021-02-01-1)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Basket club La Tronche-Meylan » (BCTM):
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 39 000€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Allocation d'une subvention de fonctionnement de 39 000€ à l'association BCTM et signature d'une convention d'objectifs**



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "ENTENTE SPORTIVE DU RACHAIS" (ESR) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 (Délibération n°2021-02-01-2)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Entente sportive du Rachais » (ESR) :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 27 000€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Allocation d'une subvention de fonctionnement de 27 000€ à l'association ESR et signature d'une convention d'objectifs**



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "MEYLAN ESCRIME" - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 (Délibération n°2021-02-01-3)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association Meylan Escrime :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 39 000€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Allocation d'une subvention de fonctionnement de 39 000€ à l'association Meylan Escrime et signature d'une convention d'objectifs**



SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "MEYLAN HANDBALL" - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 (Délibération n°2021-02-01-4)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association Meylan Handball :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 40 000€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Allocation d'une subvention de fonctionnement de 40 000€ à l'association Meylan Handball et signature d'une convention d'objectifs**

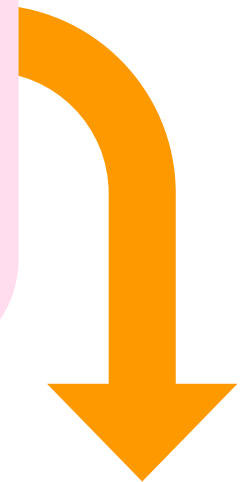


SOLIDARITE

# CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION "GRENOBLE ALP'38" - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE PÉRÉQUATION SOCIALE 2021 (Délibération n°2021-02-01-5)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association Grenoble Alp'38 :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 16 000€ et de la subvention de péréquation sociale de 4 000€
  - Les conditions d'application de la convention



**Ilyès POURRET**

Conseiller municipal délégué au sport

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Allocation d'une subvention de fonctionnement de 16 000€  
et une subvention de péréquation sociale de 4 000€  
à l'association Grenoble Alp'38  
et signature d'une convention d'objectifs**





## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'Association des Familles de Meylan (AFM) :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les conditions d'application de la convention
  - Les modalités d'utilisation des subventions



**Stéphane MAIRE**

Adjoint délégué à la sécurité, à  
la prévention, à la jeunesse et  
aux risques majeurs



**Véronique CLERC**

Adjointe déléguée à  
l'enfance

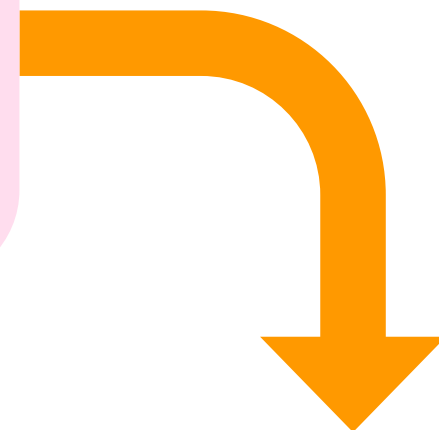
## DECISION SOUMISE AU VOTE

Allocation d'une subvention globale d'un montant  
de 64 165 € ainsi qu'une subvention de  
péréquation sociale d'un montant prévisionnel  
maximum de 19 000 € et adoption de la  
convention d'objectifs 2021 avec l'AFM



## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association HORIZONS :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les conditions d'application de la convention
  - Les modalités d'utilisation des subventions



**Stéphane MAIRE**

Adjoint délégué à la sécurité,  
à la prévention, à la jeunesse  
et aux risques majeurs



**Véronique CLERC**

Adjointe déléguée à l'enfance

## DECISION SOUMISE AU VOTE

Allocation d'une subvention globale d'un  
montant de 319 000€ ainsi qu'une subvention  
de péréquation sociale d'un montant  
prévisionnel maximum de 75 000 €, et adoption  
de la convention d'objectifs 2021  
avec l'association HORIZONS



SOLIDARITE

# SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET L'ASSOCIATION ESPACE MUSICAL GASTON BAUDRY (EMGB) - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2021 (Délibération n°2021-02-01-8)

## OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'Espace Musical Gaston Baudry (EMGB) :
  - Les attentes de la collectivité
  - Les conditions d'application de la convention
  - Les modalités d'utilisation de la subvention de fonctionnement de 74 000€



**Jean-Pierre DESBENOIT**

Conseiller municipal délégué à la musique

## DECISION SOUMISE AU VOTE

Allocation d'une subvention d'un montant de 74 000€ et adoption de la convention d'objectifs avec l'EMGB



## OBJECTIFS

- Se conformer au code de l'Education qui impose à la commune de domiciliation des enfants scolarisés dans une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) en dehors de leur commune de résidence, de supporter le coût de scolarité de ces enfants.  
=>Un enfant domicilié à Meylan dans une ULIS à Grenoble au cours de l'année scolaire 2019/2020



**Véronique CLERC**

Adjointe déléguée à l'enfance



## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature de la convention de financement avec participation financière 2019/2020 de 1 063€**



## **OBJECTIFS**

- Définir les axes de formation des élus :
  - formations en lien avec l'environnement territorial, le statut et le rôle de l'élu
  - formations relatives au positionnement de l'élu(e)
  - formations relatives à la gestion et aux politiques publiques
- Définir la somme dédiée au financement :
  - 16 800 €, soit 10,03% du montant total annuel des indemnités de fonction



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources

## **DECISION SOUMISE AU VOTE**

**Définition du cadre et du financement de la formation des élus**



## OBJECTIFS

- Poursuivre la participation à la démarche mutualisée de prestations sociales par le Centre de Gestion de l'Isère (CDG38), pour la sélection d'un prestataire fournissant des titres restaurants.
- Donner mandat au CDG38 pour le lancement d'une nouvelle mise en concurrence afin de renouveler la convention cadre qui expirera en décembre 2021 tout en gardant la possibilité de d'adhérer ou non à l'issue de la consultation.



**Méline HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Mandat au CDG38 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant la négociation d'un contrat cadre de prestations sociales consistant en une offre de titres restaurant pour le personnel territorial**



## OBJECTIFS

- Régler l'appel de fonds pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 du Syndicat intercommunal des établissements de l'enseignement secondaire et technique (SIEST) dont elle est membre.



**Méline HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources



## DECISION SOUMISE AU VOTE

Règlement d'un appel de fonds pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 pour un montant de 20 311€



## OBJECTIFS

- Répondre à l'obligation légale de permettre aux usagers d'effectuer des paiements en ligne
- Minimiser les coûts de mise en œuvre de ce service en adhérant au service PayFIP proposé gratuitement par la direction générale des finances publiques (DGFIP)



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature avec la DGFIP d'une convention d'adhésion au service de paiement en ligne PayFIP**





## OBJECTIFS

- Accorder la protection fonctionnelle à deux agents de police municipale suite à des faits d'actes de violence, d'outrage, de rébellion et d'intimidation à leur encontre, en lien avec l'exercice de leurs fonctions.
- Autoriser le financement des garanties fonctionnelles :
  - Frais de procédure
  - Honoraires d'avocat
- Mettre en œuvre les garanties du contrat « Protection juridique » souscrits auprès de l'assureur de la commune



**Stéphane MAIRE**

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention, à la jeunesse et aux risques majeurs

## DECISIONS SOUMISES AU VOTE

- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur D.L.
- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur G.M.



**meylan**

Une ambition  
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**19h30**  
**l'heure  
citoyenne**

**Projet d'aménagement  
de nouveau quartier sur  
l'ex site Schneider-PLM**





# UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire
- ... s'épanouir



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan



**meylan**

Une ambition  
partagée



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

**Présentation du projet d'aménagement  
de nouveau quartier  
sur l'ex site Schneider-PLM  
(av. Verdun/Vercors)**

# PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER





## UN PEU DE CONTEXTE

20  
13

- Vente du site PLM, classé zone économique, à la Foncière d'investissement et de participation

20  
16

- Concertation avec les habitants menée par le promoteur à la demande de Grenoble-Alpes-Métropole

20  
17

- La Métropole décide d'inscrire ce projet dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)



# UN PEU DE CONTEXTE

20  
20

JANVIER

- Le PLUI classe 4,8 hectares sur les 7,4 en zone habitat

JUILLET

- Dépôt du permis de construire

OCTOBRE

- Refus du permis de construire par la nouvelle équipe municipale
- Le maire précise les améliorations souhaitées sur les trois axes: architectural, social & environnemental

NOVEMBRE

- Accord promoteur/équipe municipale pour travailler sur les demandes qui feront l'objet d'un permis modificatif
- Présentation du projet à la commission extra-municipale (CEM)
- Nouveau permis de construire déposé intégrant certaines des demandes formulées



# UN PEU DE CONTEXTE

20  
21

JANVIER

- Réunions de travail en cours pour étudier la prise en compte des demandes de la commune, complétées par celles formulées par la CEM

AVRIL

- Date limite pour clôture l'instruction du PC



# Site Paul-Louis Merlin

## L'équipe projet



**CODEVIM / FIP : Propriétaire du terrain - Aménageur**



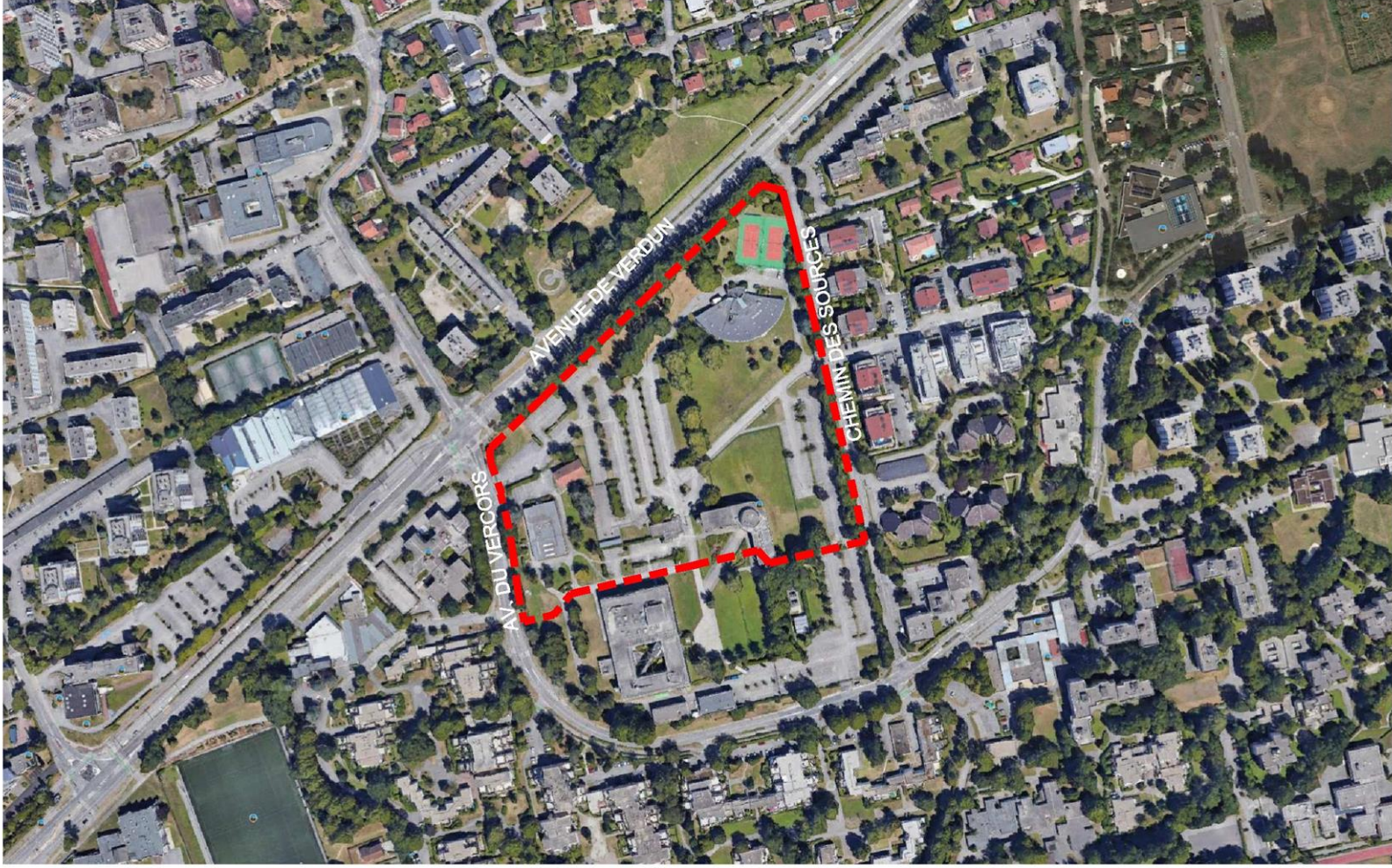
**ALTAREA COGEDIM : Promoteur Accession**



**GRENOBLE HABITAT : Promoteur Locatif Social et Accession**



**GROUPE-6 : Architecte**



# PROGRAMMATION

- Surface terrain: 48 000 m<sup>2</sup>
- Ensemble immobilier de 503 logements répartis dans 11 bâtiments :
  - Accession libre : 321 logements.
  - Locatif Social : 182 logements.
- 1 bâtiment Accueil - Conciergerie : 1 logement.
- Surface de plancher construite : 34 355 m<sup>2</sup> (conforme à la densité minimale du SCOT).
- Stationnements :
  - Nombre de parking à l'intérieur des bâtiments : 395.
  - Stationnements extérieurs : 215.Soit 610 places (nombre de places exigé par le PLUi : 388).



# PLANNING

Démolition : 1er trimestre 2021

Démarrage travaux VRD : 3ème trimestre 2021

Livraison Phase 1 : 4e trimestre 2022                      218 logements

Livraison Phase 2 : 4e trimestre 2023                      69 logements

Livraison Phase 3 : 1e trimestre 2024                      137 logements

Livraison Phase 4 : 1e trimestre 2025                      79 logements



# LES DEMANDES ARCHITECTURALES



- Revoir l'architecture du bâtiment accueil
- Mieux différencier les entrées des bâtiments
- Proposer des solutions pour favoriser la biodiversité sur les bâtiments avec une convention avec la LPO
- Retravailler la forme des balcons afin de casser la lourdeur des balcons filants en béton



# LES DEMANDES SOCIALES



- Intégrer une offre de logements en accession sociale, permettant une offre plus diversifiée
- Intégrer une résidence inclusive pour séniors et personnes avec handicap mental léger
- Faire du parc un "lieu de vie" avec aires de jeux, jardins partagés...



# LES DEMANDES ENVIRONNEMENTALES



- Besoin de plus d'arbres de haute tige, en cohérence avec le paysage
- Une végétation variée, des arbres fruitiers
- Une gestion différenciée et écologique du parc
- L'amélioration du lien entre les pieds d'immeubles et le parc
- Garantir l'entretien dans le temps des jardinières plantées à la livraison
- Liaison piétons/cycles Nord-Sud pour rejoindre l'avenue du Vercors - porosité au sud est (arrêt de bus, commerces, école...)





**À vos questions !**  
**À vos réactions !**  
**On vous écoute !**  
**On vous répond !**





**meylan**

Une ambition  
partagée

**2e partie**  
**délibérations**  
**présentation**  
**détaillée**





## OBJECTIFS

- Élaboration du budget primitif de la Ville pour l'exercice 2021



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire



## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Adoption du budget primitif du budget Ville 2021**



## Rappel du calendrier du cycle budgétaire annuel





## Les principes directeurs du budget 2021

- **Stabilité** des impôts locaux
- **Préservation de la capacité d'autofinancement** de la commune par la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- **Modernisation et amélioration durable du patrimoine communal et des services** aux habitants par les investissements
- Optimisation des ressources de la commune par la recherche de **financements extérieurs et de solutions innovantes.**

A noter : modifications possibles en cours d'année pour intégrer les éventuels impacts de la crise sanitaire actuelle sur les dépenses et les recettes.



## Le budget primitif 2021 de la ville en synthèse

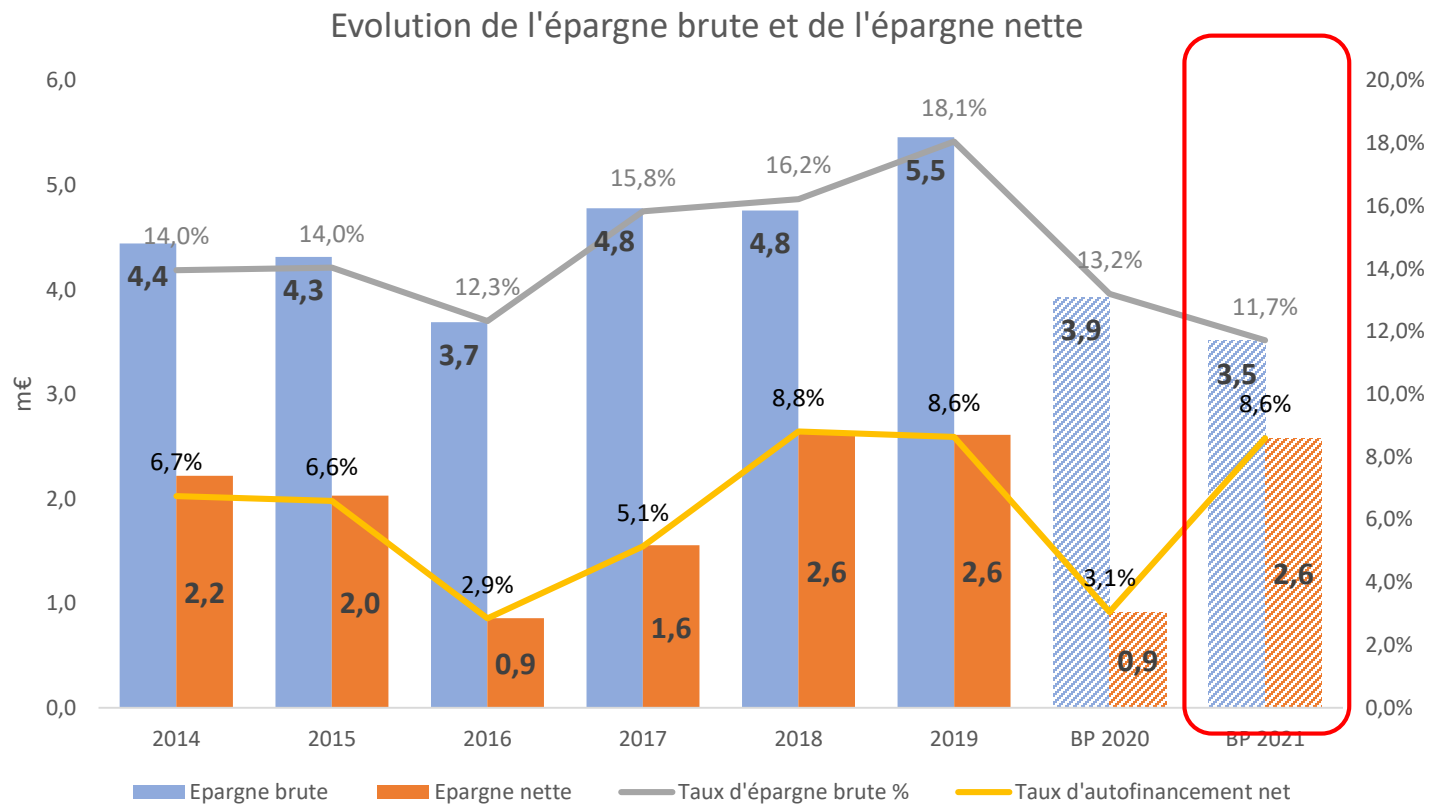
FONCTIONNEMENT EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles (hors frais financiers)	26 040	Recettes de gestion courante	29 948
Frais financiers	402	Produits financiers	1
Amortissements des immobilisations	1 060	Produits exceptionnels	2
Virement à la section investissement	2 449		
<b>Total dépenses :</b>	<b>29 951</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>29 951</b>

INVESTISSEMENT EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	7 237	Autofinancement prévisionnel (épargne brute)	3 509
Remboursement capital de la dette	931	Cessions	2 876
Autres (cautionnement, autres emprunts...)	3	Autres recettes (FCTVA, TA, subv.)	606
Gestion active de dette (revolving)	2 960	Gestion active de dette (revolving)	2 960
		Emprunt équilibre	1 180
<b>Total dépenses :</b>	<b>11 131</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>11 131</b>



## Evolution des épargnes

Une épargne nette stable par rapport aux années précédentes malgré une épargne brute en baisse



**Epargne brute** : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement

**Epargne nette** : épargne brute diminuée des remboursements de dette

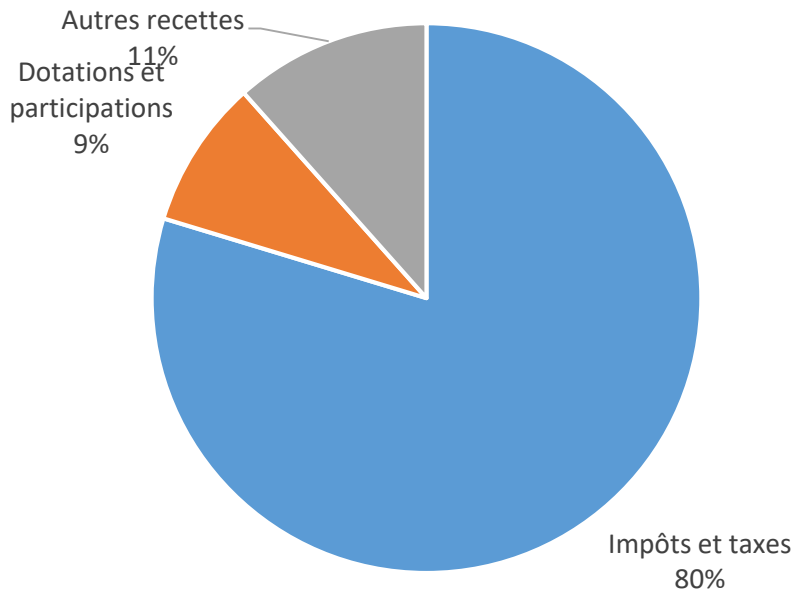


## Les recettes de fonctionnement du budget 2021

**Recettes réelles de fonctionnement (30 M€)**

*+0,6% par rapport au budget primitif 2020 (BP2020)*

BP 2021 - recettes de fonctionnement



- **Impôts et taxes (23,9 M€) ↗ +0,3%**  
Stabilité des taux d'imposition (inchangés depuis 2010)
- **Dotations et participations (2,6 M€) ↗ +3,4%**  
Participation CAF en hausse (secteur petite enfance)
- **Autres recettes (3,5 M€) → 0%**  
Baisse des produits des services compensée par hausse des autres recettes





## Les recettes de fonctionnement du budget 2021

Recettes réelles de fonctionnement (30 M€)

+0,6% par rapport au BP2020

BUDGET PRINCIPAL EN K€		CA 2019	BP 2020	BP 2021	VAR BP2021/ 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Impôts et taxes	Contributions directes, fiscalité transférée (FNGIR), fiscalité indirecte (AC, DSC, autres taxes...)	23 943	23 783	23 866	0,3%
Dotations et participations	Compensations de l'état, participation CAF, dotations diverses	2 774	2 532	2 617	3,4%
Autres recettes d'exploitation	Atténuation de charges, produits des services, loyers	3 529	3 467	3 467	0,0%
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>30 246</b>	<b>29 782</b>	<b>29 951</b>	<b>0,6%</b>

CA: compte administratif

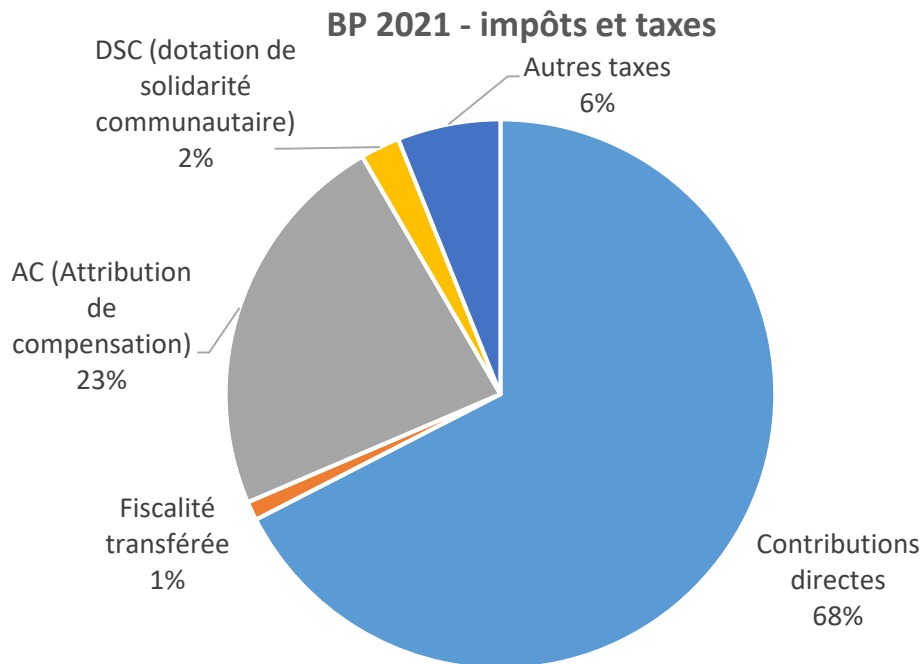
BP: budget primitif



## Les recettes de fonctionnement du budget 2021

**Impôts et taxes (23,9 M€)**

*+0,3% par rapport au BP2020*



- **Contributions directes (16,1 M€) ↗ +1,4%**  
Taxes sur le foncier bâti (TFB) et sur le foncier non bâti (TFNB) : taux inchangés depuis 2010  
Suppression Taxe d'habitation remplacée par part départementale de la TFB  
Augmentation physique des bases (1%) et actualisation forfaitaire (+0,5%)
- **Attribution de compensation de la Métropole (5,5 M€) ↘ -2,2%**  
Ajustement annuel selon évaluation des charges transférées

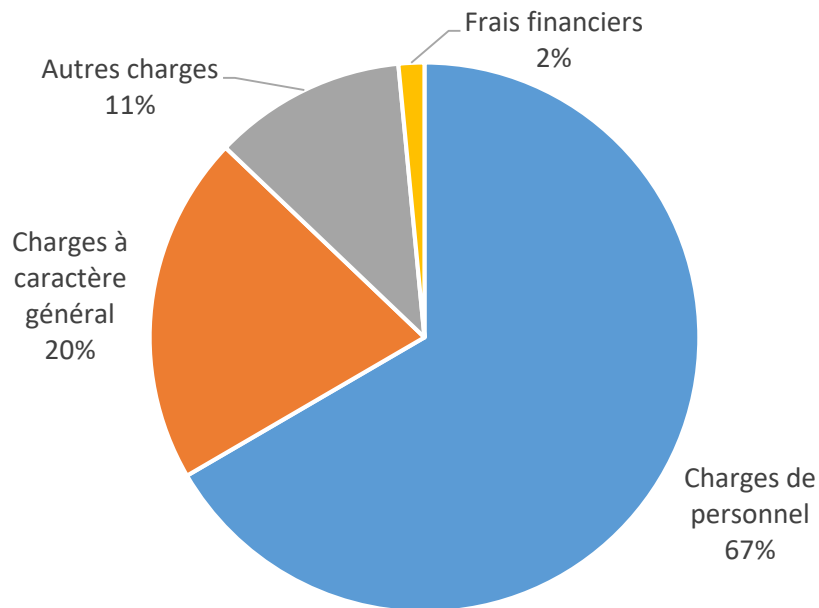


## Les dépenses de fonctionnement du budget 2021

Dépenses réelles de fonctionnement (26,4 M€)

+2,5% par rapport au BP2020

BP 2021 - dépenses de fonctionnement



- Charges de personnel (17,6 M€) ↗ +1,6%
- Charges à caractère général (5,4 M€) ↗ +1,5%
- Autres charges (3,0 M€) ↗ +12,3%
- Frais financiers (0,4 M€) ↘ -6,7%  
Baisse de l'endettement



## Les dépenses de fonctionnement du budget 2021

Dépenses réelles de fonctionnement (26,4 M€)

+2,5% par rapport au BP2020

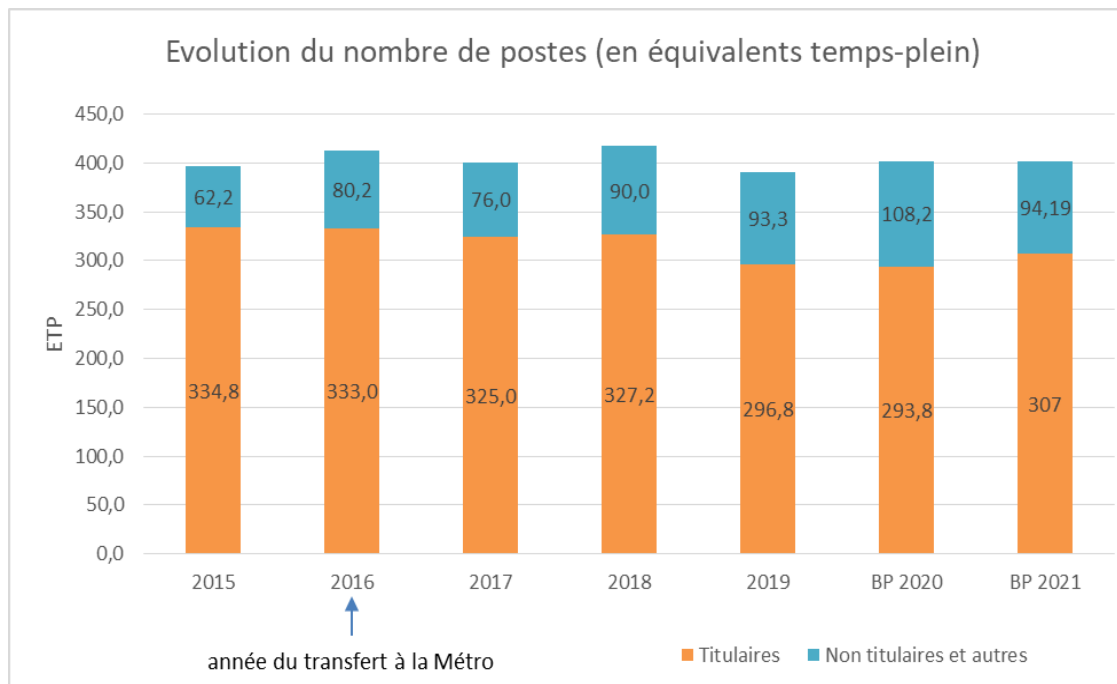
BUDGET PRINCIPAL EN K€		CA 2019	BP 2020	BP 2021	VAR BP 2021/2020
<b>FUNCTIONNEMENT</b>					
Charges de personnel et frais assimilés	Rémunérations, cotisations sociales, assurance du personnel	16 746	17 328	17 606	1,6%
Charges à caractère général (services et fournitures)	frais de fonctionnement courant : restauration scolaire, livres, produits d'entretien, maintenance, fluides...	4 942	5 344	5 423	1,5%
Autres charges : contingents et subventions dont péréquation	participations obligatoires, subventions association et CCAS, indemnités élus, pénalité SRU	2 621	2 674	3 002	12,3%
Charges exceptionnelles et provisions	admission en non-valeur, réduction taxe urbaine et RODP	9	9	9	0,0%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES (hors charges financières)</b>		<b>24 318</b>	<b>25 356</b>	<b>26 039</b>	<b>2,7%</b>
Frais financiers	charges d'intérêt et loyers financiers	453	431	402	-6,7%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>24 771</b>	<b>25 787</b>	<b>26 441</b>	<b>2,5%</b>



## Les dépenses de fonctionnement du budget 2021

### Effectifs

- Effectifs se stabilisant autour de 400 ETP environ
- Un renforcement ciblé de certaines fonctions (petite enfance, prévention/sécurité, fonctions support, urbanisme, éducation à l'environnement), priorisé selon les départs en retraite



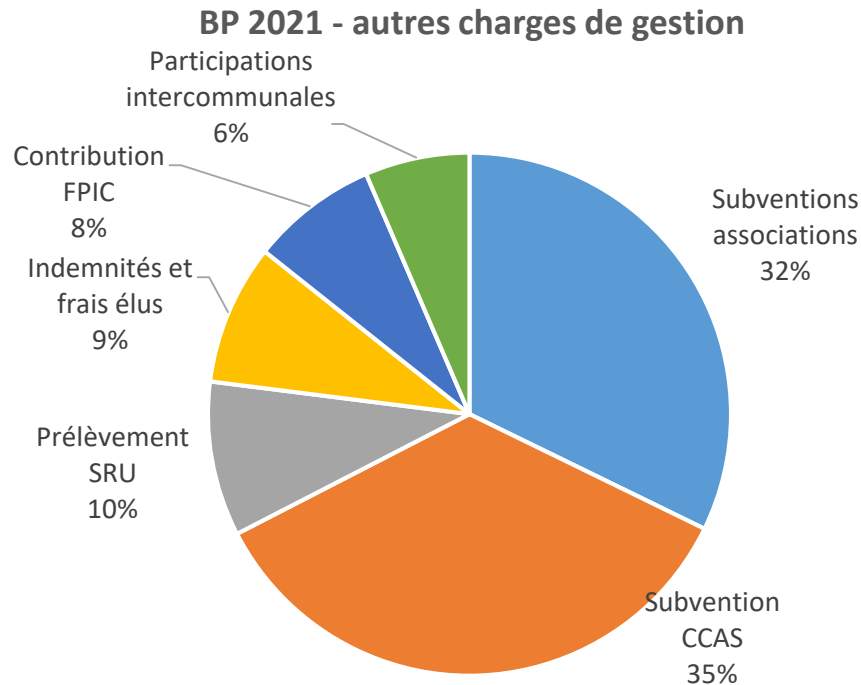
\*ETP = Equivalents Temps Plein



## Les dépenses de fonctionnement du budget 2021

**Autres charges de gestion courante (3,0 M€)**

*+12,3% par rapport au BP2020*



- **Subventions associations (0,8 M€) → 0%**  
Montant stable. Révision des critères d'attribution et signature de conventions d'objectifs
- **Subvention CCAS\* (0,9 M€) ↗ +5,1%**  
Renforcement de l'aide au CCAS pour faire face à la crise sanitaire
- **Prélèvement SRU (0,2 M€ net) ↗**  
Carence prononcée par le préfet, avec majoration de 20% de la pénalité.  
***Pénalité brute de 0,4 M€, minorée des dépenses 2019 -> prélèvement net de 0,2 M€***

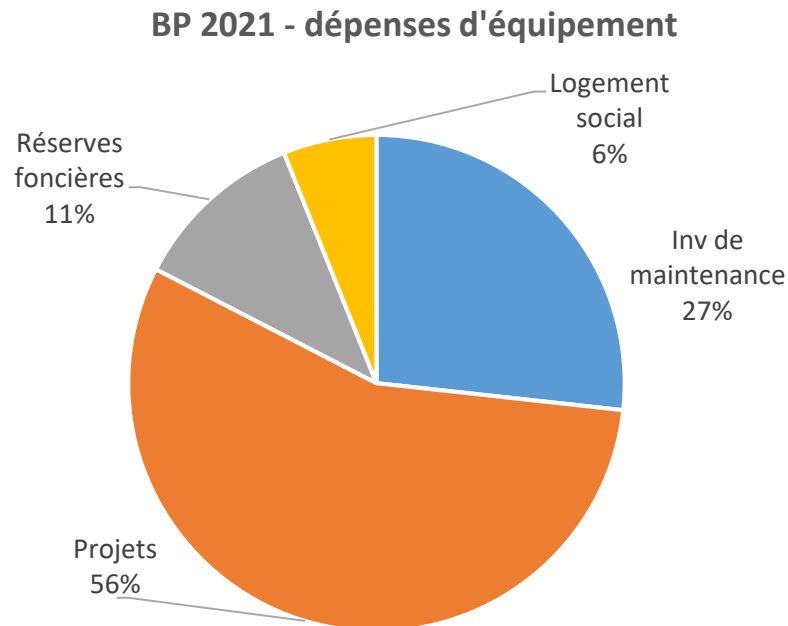
\*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale



## Les dépenses d'investissement du budget 2021

### Dépenses d'équipement (7,2 M€)

+24,6% par rapport au BP2020



#### Investissements projets (4,0 M€)

*Projets décidés par la collectivité (cf détail page suivante)*

#### Investissements de « maintenance » (1,9 M€)

*Gros entretien courant, travaux de sécurisation / mise en conformité, informatique, véhicules, mobilier, matériel technique*

#### Réserves foncières (0,8 M€)

*Opérations de portage foncier pour maîtriser l'évolution du schéma urbain*

#### Logement social (0,4 M€)

*Subventions pour financer l'acquisition de logements sociaux afin de respecter nos obligations loi SRU*



## Les dépenses d'investissement du budget 2021

Des investissements projets à hauteur de 4 M€

3 M€



1 M€

Bâti	K€	Aménagements paysagers, urbains et environnementaux	K€
Etudes <b>projet Mi-Plaine</b> (groupe scolaire, gymnase, quartier)	100	Finalisation des travaux d'aménagement <b>Malacher Nord</b>	310
Extension <b>restaurant scolaire Béalières</b>	500	<b>Ecrin vert</b> Grand Pré	90
Etudes pour aménagement <b>restaurant scolaire Haut-Meylan</b>	68	Aménagement de <b>cheminements piétons</b>	100
Finalisation travaux <b>gymnase des Buclos</b>	55	Aménagement <b>d'aires de jeux</b>	85
Nouvelle <b>salle polyvalente</b> en remplacement de Decibeldonne	1 430*	Plantation de <b>mini forêts</b>	25
Programme de rénovation des <b>salles communales</b>	65	Création <b>jardins familiaux</b> au Monarié	30
Etudes pour réhabilitation locaux du <b>CINE à Rochasson</b>	40	Extension <b>cimetière du Gamond</b> et installation de sanitaires publics	170
Programme de <b>rénovation thermique</b> des bâtiments	351	Fonds de concours pour l'aménagement de <b>voiries</b>	100
Mise en <b>accessibilité de la Maison de la Musique</b>	210	Installation de <b>pièges à moustiques</b>	10
Programme d'installation de <b>centrales photovoltaïques</b>	71	Etude urbaine <b>cœur de ville</b>	50
<b>Schéma directeur immobilier</b> , analyse du patrimoine communal	40	<b>Budget participatif</b>	20
Chauffage <b>Hôtel de ville</b>	50		
Travaux d'extension de la <b>MCPA</b>	70		

\*coût net de l'opération (y compris cession salle Decibeldonne): 743 K€

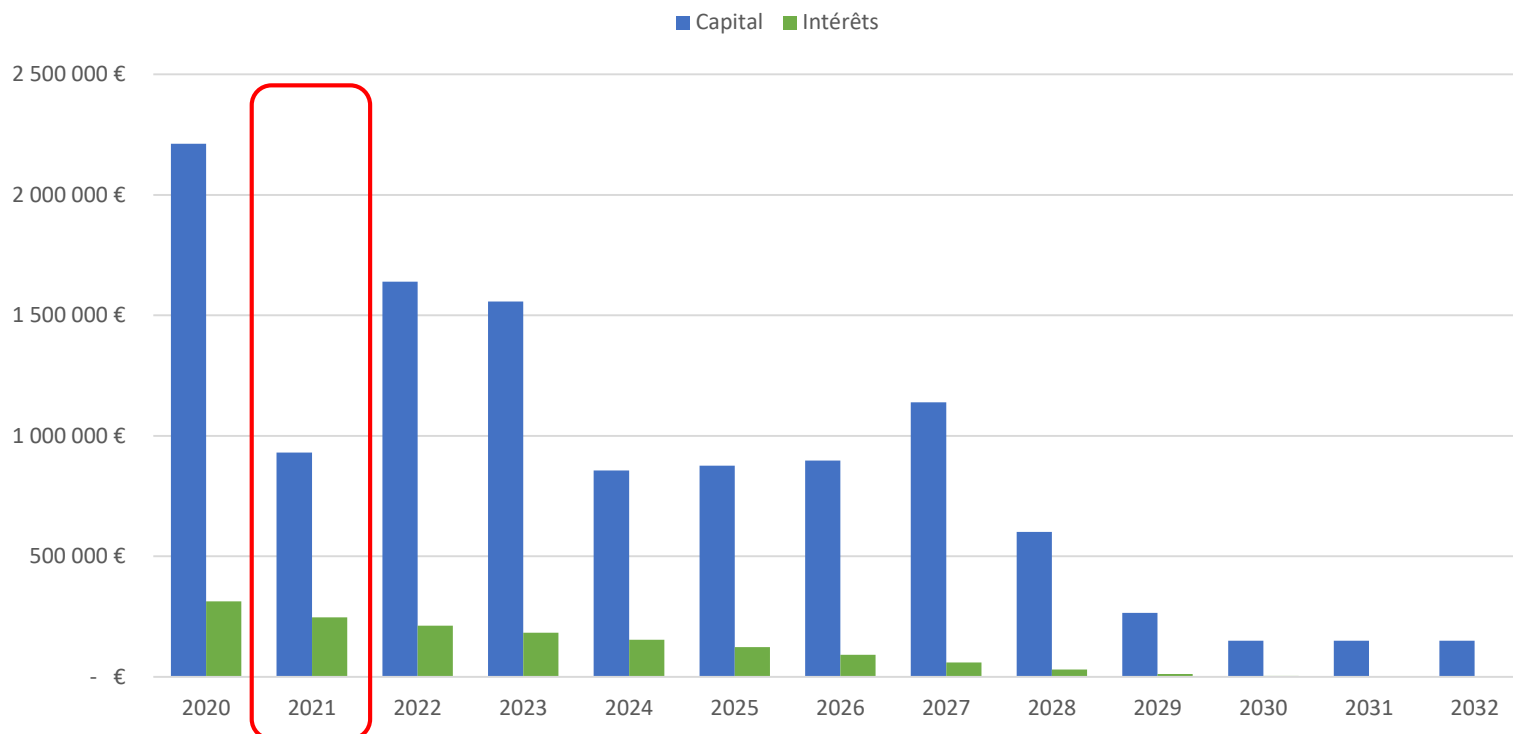




## Les dépenses d'investissement du budget 2021

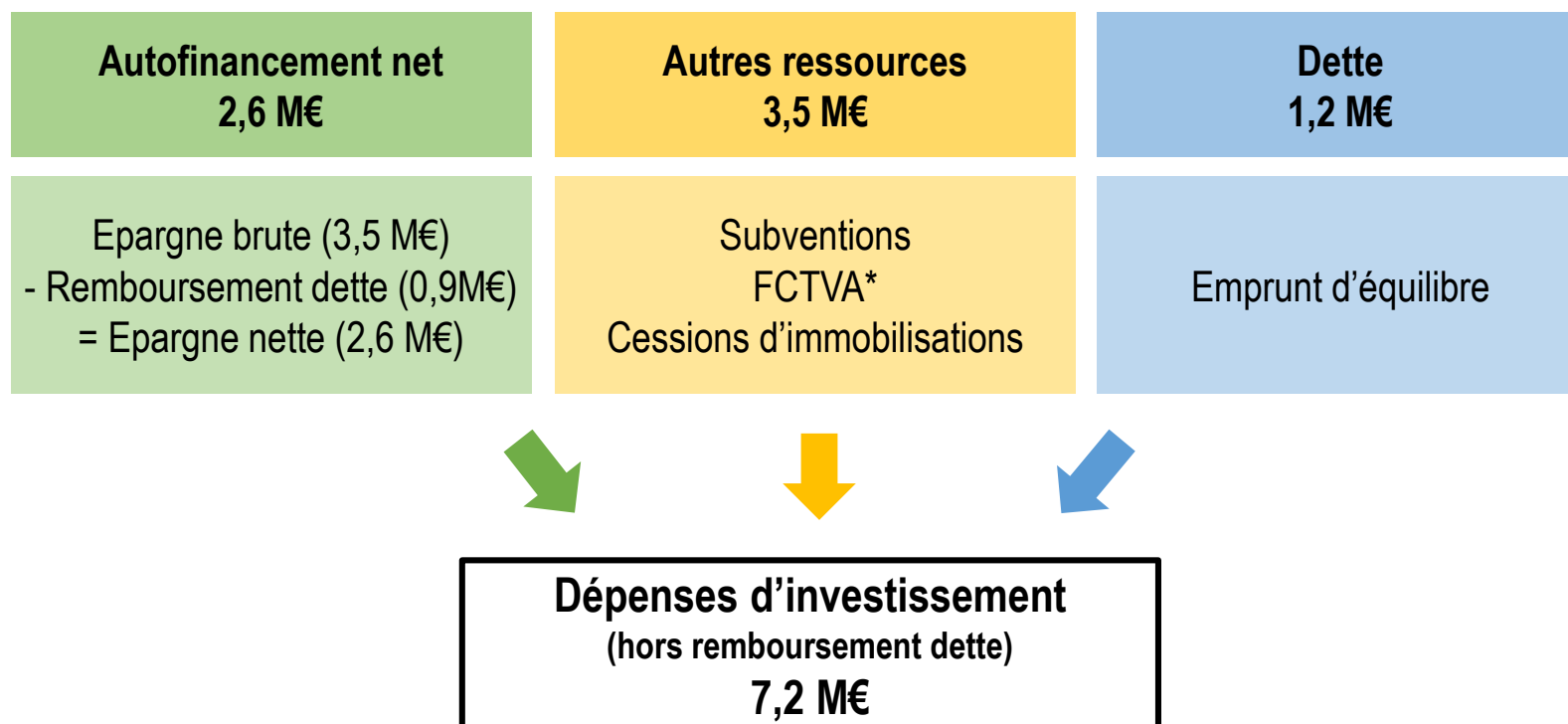
### Remboursement du capital de la dette (0,9 M€)

Profil d'amortissement de la dette





## Les sources de financement de l'investissement du budget 2021



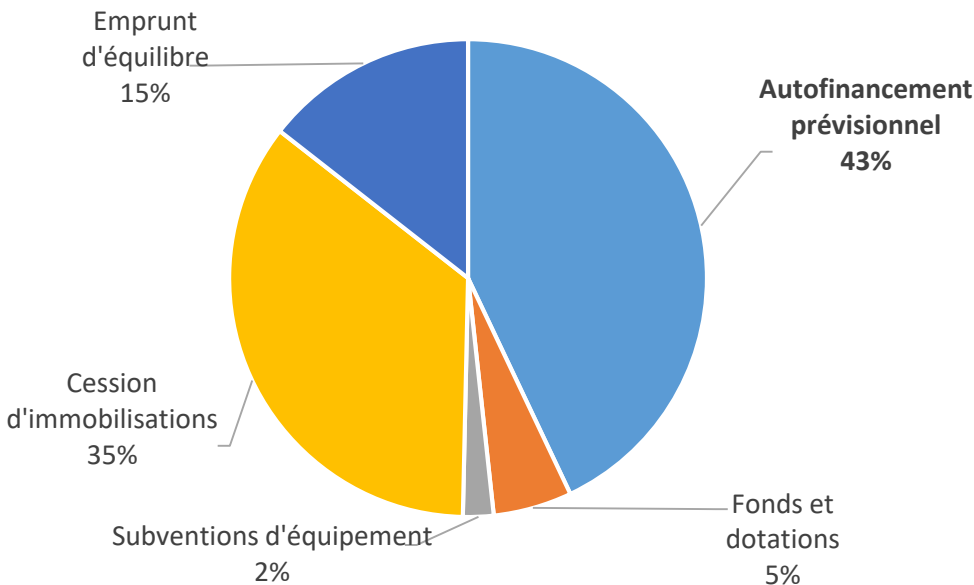
\* FCTVA = Fonds de Compensation de la TVA



## Les recettes d'investissement du budget 2021

### Recettes d'investissement (8,2 M€)

BP 2021 – recettes d'investissement



- **Autofinancement prévisionnel (3,5 M€)**
  - Amortissement des immobilisations (1,1 M€)
  - Virement de la section fonctionnement à la section investissement (2,4 M€)
- **Cession d'immobilisations (2,9 M€)**
  - Espace Chantourne (0,7 M€)
  - Bâtiment et parcelle ASPTT (0,8 M€)
  - Château de Rochasson (0,7 M€)
  - Terrain et salle Decibeldonne (0,7 M€)
- **Emprunt d'équilibre (1,2 M€)**  
A ajuster selon intégration des résultats 2020



## Les recettes d'investissement du budget 2021

Recettes d'investissement (8,2 M€)

BUDGET PRINCIPAL EN MILLIERS D'EUROS		CA 2019	BP 2020	BP 2021	VAR BP 2021/2020
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Dotations et fonds divers	FCTVA, Taxe d'aménagement	365	321	435	36 %
Subventions d'équipement	Région, Département, CAF, Métropole, Etat	53	725	169	-77 %
Produits de cession	Cession d'immobilisations	-	705	2 876	308%
Excédents de fonctionnement capitalisés	Affection résultat N-1	3 842	-	-	
<b>Autofinancement prévisionnel</b>	Amortissement des immo. et virement à la section investissement	<b>1 073</b>	<b>4 046</b>	<b>3 509</b>	<b>-13%</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors dette)</b>		<b>5 333</b>	<b>5 797</b>	<b>6 990</b>	<b>21%</b>
Emprunt d'équilibre			3 075	1 180	-62%



## Les budgets annexes

### Budget annexe Inovallée

EN MILLIERS D'EUROS	CA 2019	BP2020	BP 2021
Produits des services			
Cession - vente de terrains aménagés (cession AZ132)	355	550	550
Autres produits de gestion courante (loyers)	152	130	147
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>507</b>	<b>680</b>	<b>697</b>
Charges à caractère général (aménagement, entretien des bâtiments, études, charges locatives, taxe foncière, frais d'actes...)	64	92	771
Frais financiers (charges + produits financiers)	0	0	0
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>64</b>	<b>92</b>	<b>771</b>
<b>EPARGNE DE GESTION (hors excédent n-1)</b>	<b>443</b>	<b>588</b>	<b>-74</b>
Frais financiers (charges + produits financiers)	0	0	0
<b>EPARGNE BRUTE (autofinancement)</b>	<b>443</b>	<b>588</b>	<b>-74</b>
Remboursement capital de la dette	0	0	0
<b>EPARGNE NETTE (hors excédent n-1)</b>	<b>443</b>	<b>588</b>	<b>-74</b>
Dépôt et cautionnement	0	2	2
Régularisation écritures années antérieures	0	0	0
Remboursement capital de la dette	0	0	0
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Solde de la section d'investissement reporté</b>		0	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

- **Dépenses de fonctionnement**  
Acquisition plot Miniparc (0,7 M€)
- **Recettes de fonctionnement**  
Cession tènement B'Dis (0,6 M€)



## Les budgets annexes

### Budget annexe Bas-Charlaix

Budget en sommeil



## OBJECTIFS

- Élaboration du budget primitif de la Ville pour l'exercice 2021

Le budget s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à 29 950 580 €
- Pour la section d'investissement à 11 131 650 €



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

**DECISION SOUMISE AU VOTE**

**Adoption du budget primitif du budget Ville 2021**



## OBJECTIFS

- Élaboration du budget primitif du budget annexe Inovallée pour l'exercice 2021

Le budget s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à 804 000 €
- Pour la section d'investissement à 109 000 €



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire



**DECISION SOUMISE AU VOTE**

**Adoption du budget primitif du budget annexe Inovallée 2021**





## OBJECTIFS

- Élaboration du budget primitif du budget annexe Bas-Charlaix pour l'exercice 2021

Le budget s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à 1 122 695,21 €
- Pour la section d'investissement à 1 122 695,21 €



**Aude DUBRULLE**

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

**DECISION SOUMISE AU VOTE**

**Adoption du budget primitif du budget annexe Bas-Charlaix 2021**



## OBJECTIFS

- Inclure des clauses sociales dans les marchés publics, dans le cadre d'une politique d'achats responsables, imposant aux entreprises attributaires de réserver une partie des heures de travail générées par le marché à une action d'insertion en faveur de personnes éloignées de l'emploi.
- Mettre en œuvre ces clauses sociales avec l'appui de la Métropole via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).



**Dominique PERNOT**

Conseillère municipale déléguée à l'évaluation des politiques publiques, aux marchés publics et au budget participatif

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Signature de la convention de partenariat avec le PLIE,  
porté par Grenoble-Alpes Métropole**



## **OBJECTIFS**

- Créer 8 postes permanents
  - 2 au renfort de l'équipe de police municipale
  - 1 auxiliaire de puériculture
  - 1 assistant d'enseignement artistique (à 50 %)
  - 1 attaché principal chargé de l'évaluation et de l'amélioration continue
  - 1 assistant de conservation du patrimoine
  - 1 coordinateur au CINE
  - 1 chef de département proximité
- Créer 6 postes non permanents
  - 1 ingénieur à la DAUST (6 ans)
  - 1 attaché territorial à la DGS (1 an)
  - 3 attachés (à 38,5%, 28,87%, 7,5%) en renouvellement des 3 pigistes du service Communication
  - 1 renfort pour l'équipe de la gestion intégrée au service RH (1 an)



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources

**DECISION SOUMISE AU VOTE**

**Création des postes**



## OBJECTIFS

- Pouvoir solliciter les services de la Société Publique Locale (SPL) SAGES, notamment sur le projet Mi-Plaine
  - En prenant une participation à son capital par l'acquisition de 5 actions auprès de Grenoble-Alpes Métropole pour un prix total de 1 820€
  - En modifiant les statuts de la SPL SAGES en conséquence

**SAGES** PROJETS URBAINS  
SPL GRENOBLE  
ET MÉTROPOLE



**Méлина HERENGER**

Adjointe déléguée aux Ressources

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Acquisition de 5 actions (1 820€) de la SPL SAGES et acceptation de la modification des statuts de la SPL SAGES**



## OBJECTIFS

- Verser une subvention de fonctionnement aux associations qui participent activement à la vie économique, sociale, culturelle et sportive ainsi qu'à l'animation de la commune, afin d'assurer leurs activités tout au long de l'année.



**Christophe BATAILH**

Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations

## DECISION SOUMISE AU VOTE

**Versement d'une subvention de fonctionnement aux associations  
au titre de l'exercice 2021**



<b>Subventions inférieures à 23 000 €</b>	
Divers	8 150€
Unions de quartier	4 250€
Sport	112 850€
Socio-culturel et culturel	2 700€
<b>Sous-total subventions inférieures à 23 000 €</b>	<b>127 950€</b>
<b>Subventions supérieures à 23 000 €</b>	
Jeunesse	480 165€
Sport	145 000€
Culture	74 000€
<b>Sous-total subventions supérieures à 23 000 €</b>	<b>699 165€</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>827 115€</b>



## OBJECTIFS

- Impulser et faciliter la mise en route d'actions d'efficacité énergétique en bénéficiant des mesures d'accompagnement mis en place par la Métropole et la SPL ALEC ainsi que du service mutualisé de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE).



## DECISION SOUMISE AU VOTE

- Signature des conventions de partenariat Métropole - Communes
- 1- Accès au service public d'efficacité énergétique 'SPEE communes'
  - 2- Valorisation des certificats d'économie d'énergie 'plateforme CEE'



**Jean-Baptiste CAILLET**

Conseiller municipal délégué aux transitions  
énergétiques et au chauffage urbain



## Détails Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) :

- Accompagnement collectif
- Plateforme Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
- Accompagnement personnalisé : 2 options
  - Pack conseil en énergie partagée
  - Accompagnement de projets à la carte

Choix







DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



**Philippe CARDIN**  
Maire de Meylan

- Questions orales



**Yuthi YEM**  
Conseiller municipal



**Stéphane MAIRE**  
Adjoint délégué à la sécurité,  
à la prévention, à la jeunesse  
et aux risques majeurs



**meylan**

Une ambition  
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS  
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous  
le 22 mars 2021 !**

